



L'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes : une victoire importante contre le capitalisme et son monde

Le Collectif national des **syndicats CGT du Groupe VINCI** tient à exprimer sa joie et à la partager avec tous ceux qui ont permis d'obtenir cette large victoire. Une victoire qui est d'abord celle d'un mouvement qui a su, d'année en année et à travers bien des épreuves, défendre un territoire, ses lieux de vie et ses habitants, maintenir son unité en agrégeant sans cesse des forces nouvelles, et développer les bases de son propre avenir. Une victoire qui montre tout ce qu'il faut de détermination, d'endurance, d'unité et de fraternité pour gagner les luttes longues et humainement coûteuses qui nous sont imposées aujourd'hui.

Après des décennies de mensonges d'Etat, de négation de toute alternative, de privatisation de l'intérêt général, de manipulation de l'opinion publique et de parodies de justice, cette victoire est aussi celle de la Raison, à qui les experts missionnés par le gouvernement ont enfin permis de s'exprimer. Cette victoire est un renfort pour tous ceux qui, aujourd'hui, ont à combattre des projets d'aménagement inutiles, destructeurs ou dangereux, dans des conditions étrangement semblables d'abus de pouvoir. Le Premier ministre n'a-t-il pas reconnu un problème de « débat public » ?

Cette victoire est une victoire contre VINCI et son monde, que nous connaissons bien, fait de faux semblants, d'accords secrets, d'appât du gain et de volonté de puissance. Elle ouvre la voie à une implication accrue des citoyens et citoyennes du Grand Ouest, concernant l'avenir et les choix de développement de leur Région, qui ne sauraient être laissés entre les mains des multinationales et de leurs relais politiques et administratifs. Contre la privatisation générale des services, des finances et des politiques publiques, la victoire de Notre-Dame-des-Landes pointe du doigt leur nécessaire réappropriation collective.

Pour nous, syndicalistes CGT de VINCI, cette victoire consolide notre volonté de défendre nos convictions et de travailler sur des projets dont nous puissions être fiers, pour leur utilité sociale et sociétale. Nous avons attiré l'attention sur le chantage à l'emploi qui accompagne systématiquement les grands projets d'infrastructure, ainsi que leurs conséquences sur les conditions de travail des salariés, en particulier dans le cadre des contrats en PPP.

La « modernisation » de Nantes-Atlantique doit maintenant retenir notre attention, car l'exploitation d'un aéroport par une société à but lucratif, c'est la domination du calcul économique sur toute autre considération : des économies sur le bien-être et la sécurité des salariés comme des usagers, la concurrence entre les plateformes et la croissance sans fin du trafic aérien, au détriment de la planète et des riverains.

Le combat continue, contre un capitalisme prédateur et dominateur, à la recherche d'un profit sans cesse augmenté, et dont notre Groupe se veut le modèle. De Strasbourg (GCO) à Saint-Etienne (A45) en passant par Marseille (carrière antique de la Corderie), nous dénonçons le peu de cas que font VINCI et ses commanditaires des terres agricoles, de notre environnement et de notre patrimoine historique ou naturel. L'investissement opportuniste de VINCI dans certaines technologies « vertes » ne saurait non plus masquer son attachement stratégique aux industries fossiles, qu'il s'agisse d'acheminer les hydrocarbures canadiens ou d'encourager les trafics routiers et aériens... pour mieux les taxer.

D'ailleurs VINCI entend bien se faire dédommager suite à l'abandon du projet d'aéroport. Le montant n'est pas connu, mais les médias parlent de plusieurs centaines de millions d'euros de compensation financière qui seraient versés au groupe VINCI. Des négociations sont en cours avec le gouvernement.

Alors que l'ensemble de nos services publics subissent la politique d'austérité budgétaire du gouvernement, celui-ci risque de verser de lourdes indemnités à VINCI !

La presse se faisant même l'écho du fait que dans les négociations entre VINCI et l'Etat, un autre paramètre entrerait en ligne de compte : la vente des actions détenues par l'Etat dans le capital d'ADP (50,6%). Car le groupe VINCI, qui en détient 8%, est très intéressé. Mais comme l'a déclaré le PDG Xavier Huillard, si VINCI monte dans le capital d'ADP, ce n'est pas pour y faire de la figuration mais pour en prendre le contrôle !

Ainsi, après les autoroutes, c'est un nouveau bien public qui risque d'être vendu à VINCI : **encore de juteux profits en perspectives pour les gros actionnaires du groupe !**

Ni répression ni expulsions

Il va falloir du temps pour que cette victoire et les perspectives qu'elle inaugure soient assimilées par tous. Dans l'immédiat, en se gardant bien de reconnaître l'irréalisme avéré du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et d'établir les responsabilités dans la situation de blocage qu'il constate, le gouvernement entend sans doute ménager la chèvre et le chou. Ce faisant, il favorise les récriminations des ultimes partisans du projet, qui ne cessent de pousser à la guerre civile, avec la rage de ceux qui n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes, à leur entêtement et à leur mauvaise foi... et sont incapables de le reconnaître. Si la volonté d'apaisement du gouvernement est sincère, il ne doit rien céder au désir de vengeance de ceux qui se sont fourvoyés, par intérêt personnel ou ambition partisane : maintenant que l'avenir est ouvert, on comprendrait mal pourquoi il faudrait s'en prendre à ceux qui ont eu le tort d'avoir raison, et permis, ensemble, de sauver la zad de la destruction.

Il n'y a pas de « bons » et de « mauvais » opposants au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, et la « légalité » de la présence des uns ou des autres est, sur place, une question aussi embrouillée que démagogique. Des migrants aux « zadistes », le mépris de la vie humaine qui s'affiche en Europe et ailleurs, avec la volonté de recenser, trier et bannir les « indésirables », nous renvoie dangereusement à des temps qu'on croyait révolus.

C'est pourquoi nous réaffirmons notre opposition à toute intervention des forces de l'ordre ou tentative d'expulsion, qui ne feraient que nous ramener en arrière. Il est temps de mettre un terme à toutes les opérations d'intimidation et de stigmatisation des habitants de la zad, auxquels nous réaffirmons notre entière solidarité. A cet égard, nous jugeons très inquiétante, pour l'avenir de la démocratie, la diffusion d'allégations délirantes par certains éléments de la gendarmerie, auprès d'une presse peu scrupuleuse. Alors que certains regrettent ouvertement l'arrêt de l'opération César de 2012, il est important que le pouvoir politique affirme que les forces de l'ordre n'ont pas de revanche à prendre. Telle est notre conception de l'Etat de droit.

Nous demandons que l'avenir de la zad soit discuté pacifiquement sur la base du communiqué commun du mouvement anti-aéroport de ce jour, et nous appelons à se rendre en nombre au rassemblement du 10 février, pour fêter cette victoire comme il se doit, et affirmer notre volonté renouvelée de défendre la zad.

Montreuil, le 17 janvier 2018